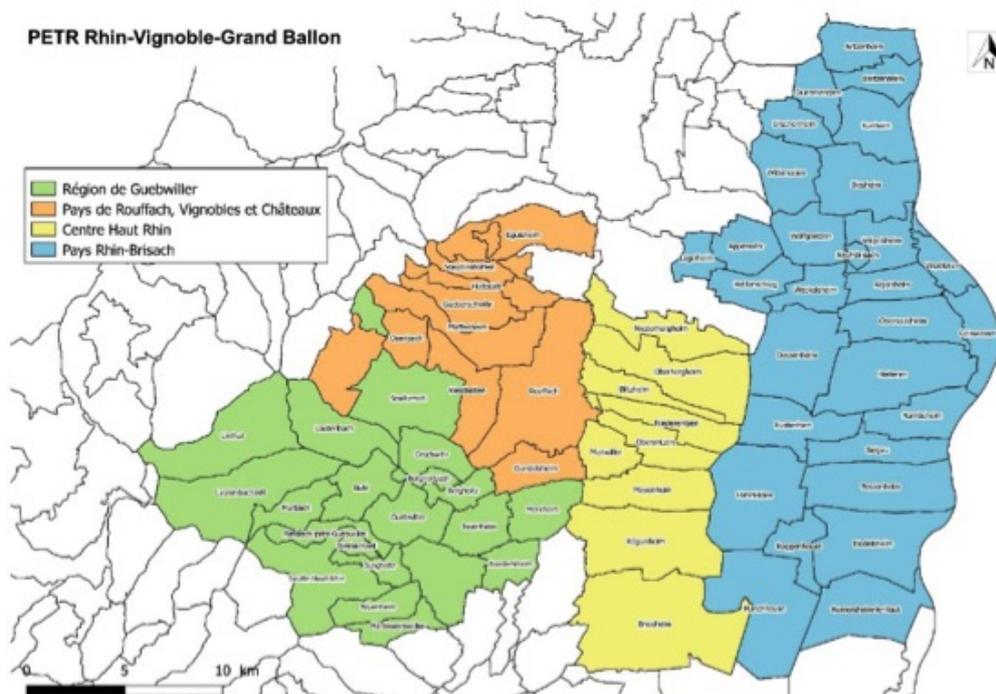


## Pays Rhin Vignoble Grand Ballon : une approche nouvelle de l'écologie industrielle

### Un territoire avec de forts enjeux

Le territoire Pays Rhin Vignoble Grand Ballon (PRVGB) couvre une large superficie, du Rhin au Piémont vosgien, le tout sur 4 Communautés de Communes (ComCom) :



#### ComCom de la Région de Guebwiller

- ComCom du Pays de Rouffach Vignobles et Châteaux
- ComCom Centre Haut-Rhin
- ComCom du Pays Rhin-Brisach

La place importante qu'y occupe traditionnellement l'industrie (608 établissements sur les 7'779 que compte le territoire, soit + 2 points par rapport à la moyenne en Alsace) est à la fois un défi prioritaire, avec de nécessaires adaptations aux mutations économiques et technologiques, et un atout majeur. Le poids de l'agriculture est aujourd'hui très important, avec une proportion du nombre d'établissements agricoles largement supérieur au reste du département et de l'Alsace.

Le territoire a la particularité de proposer une capacité foncière des zones d'activités importantes (environ 400 ha + projet de création de 180 ha), mobilisables immédiatement, mais qui doit tout de même être mis en avant de façon cohérente.

Ainsi, la démarche d'écologie industrielle et territoriale a été impulsée :

- afin de **garantir un aménagement durable des espaces et une gestion optimale des ressources**,
- pour **accompagner les acteurs économiques dans le développement de synergies.**

### **Dynamisation et prospective**

La méthodologie retenue pour accompagner le territoire est celle du groupement Idée Alsace / Inddigo (avec l'appui de la CCI Alsace Eurométropole). Elle s'appuie à la fois sur des démarches existantes, mais également sur de nouveaux outils pour le PRVGB.

Deux axes formeront la base de cette démarche :

- **Axe 1 : Dynamisation du tissu économique existant,**
- **Axe 2 : Approche prospectiviste au regard des spécificités du territoire.**

L'axe « Dynamisation » vise à mettre en réseau des entreprises, parfois éloignées sur le territoire, afin de développer des synergies qui leur permettront de réduire à la fois leur coût et leur impact environnemental. Cet axe sera proposé sous la forme d'ateliers, afin de faire émerger les différents flux à partager. Il permettra également de créer une base de données pérenne et évolutive pour renforcer la pertinence de la politique de développement économique du territoire.

L'axe 2 « Prospective » consiste à intégrer une orientation économie circulaire dans l'aménagement du territoire et notamment la commercialisation du foncier disponible.

### **Entreprises du territoire, engagez-vous !**

Vous êtes implanté(e) sur ce territoire et souhaitez trouver de nouvelles pistes de collaborations avec les entreprises voisines permettant de générer des gains économiques et environnementaux sur des sujets aussi variés que :

- **Énergie-Eau** (optimisation des consommations énergétiques, récupération de chaleur, réutilisation de l'eau, etc.),
- **Logistique, Équipements & Foncier** (transports mutualisés, partage d'équipement entre entreprises, optimisation du foncier (salles de réunion, entrepôts, parking, etc...) et services mutualisés (achats groupés, etc.),
- **Matières** (réutilisation des chutes de production, réduction des gaspillages, valorisation des déchets et développement d'activités nouvelles), etc.,
- **Ressources humaines** (synergies métiers, savoir-faire complémentaires, emplois partagés, prêts de salariés, etc.).

**Le premier atelier de détection d'opportunités aura lieu le 13 mars 2018, n'hésitez pas à manifester votre intérêt dès maintenant auprès d'Idée Alsace.**

### Contact

**Simon Pigeon - Chargé de projets économie circulaire**

Ligne directe : 03 88 33 36 33

Courriel : [simon.pigeon@ideealsace.com](mailto:simon.pigeon@ideealsace.com)



- [Retourner à la newsletter Idée Alsace de décembre 2017.](#)